



Wangari Maathai : Prix Nobel de la paix et militante

Documentaire, dès 15 ans

Scénario et réalisation : Lisa Merton et Alan Dater

Production : Marlboro Productions, USA/Kenya 2008

Caméra : Alan Dater

Montage : Mary Lampson, Tom Haneke, Jim Klein, Alan Dater

Musique : Samite

Son : Tony Volante, Bill Markle, Corin Nelsen

Langue : anglais-kiswahili (v.o.)

Sous-titres : français, allemand, anglais

Durée : 53 minutes (version courte)

Matériel pédagogique : Mireille Gugolz, 2010 ; traduction : Martine Besse

Distinctions :

Prix du meilleur documentaire à l' International Images Film Festival for Women, Zimbabwe 2009

Prix du public Rencontres Internationales du Documentaire de Montréal (RIDM), Kanada 2008

Amnesty International Durban Human Rights Award au Durban International Film Festival, Afrique du Sud 2008

Green Cinema Award, Maui Film Festival, Hawaii 2008

Prix du public au Hot Docs Canadian International Documentary Festival, Toronto 2008

u.a.

Thèmes : Kenya, colonialisme, développement durable, droits humains, environnement, femmes, résistance, politique, démocratie

Contenu

« Wangari Maathai : Prix Nobel de la Paix et militante » retrace l'histoire du mouvement « Green Belt » au Kenya et de sa fondatrice, Wangari Maathai. Par son inlassable mobilisation en faveur de la protection des ressources naturelles du Kenya – en premier lieu celles de la forêt – et son esprit combatif, Wangari Maathai a marqué des étapes essentielles de l'histoire politique et environnementale du Kenya. Première Africaine à obtenir le prix Nobel de la paix en 1994, elle occupe aujourd'hui au Kenya la fonction de ministre adjoint à l'environnement.

A l'aide d'interviews et de documents historiques, ce film illustre le dur combat de la population pour résister à l'exploitation de la nature et à l'oppression politique. La parole est donnée à Wangari Maathai de même qu'à des femmes et à des hommes qui ont rejoint le mouvement « Green Belt » et se mobilisent avec succès pour défendre leurs droits et la préservation de la nature au Kenya.

C'est en partant des préoccupations et des problèmes de la population rurale – ceux des femmes avant tout – que Wangari Maathai a mis sur pied le fructueux programme de reboisement Green Belt dont le but était de planter le plus grand nombre d'arbres possible. Des séminaires de formation et des forums de discussion ont eu pour effet que les femmes, puis par la suite les hommes, se sont solidarisés et mobilisés pour défendre leur environnement et leurs droits politiques. Dans le film, Wangari Maathai relève, en souriant, qu'il est important et possible que la population, même peu instruite, se mobilise en faveur de la nature et de son pays: «Je ne pense pas qu'on a besoin d'un diplôme pour planter des arbres.»

Parallèlement au parcours de Wangari Maathai, ce film éclaire les relations entre la situation politique et environnementale du Kenya et son passé colonial. Il n'est sans doute guère possible d'illustrer plus clairement l'origine de la destruction de biens naturels et culturels majeurs.

Le film

Ce film qui a obtenu de nombreux prix est un document impressionnant, car il démontre que des changements sont possibles quand la volonté est suffisamment forte. «Wangari Maathai : Prix Nobel de la paix et militante» donne de l'espoir. Ce film montre que l'argent et le pouvoir ne sont pas seuls à gouverner le monde et que la solidarité et l'esprit combatif peuvent induire des changements positifs. Ce film est une leçon de démocratie. Car démocratie signifie unir ses forces et se mobiliser ensemble pour défendre des droits – en l'occurrence les droits humains. La diversité des points de vue (Interviews de Wangari Maathai, interviews de la population concernée, introduction de documents visuels et sonores plus anciens) permet aux spectateurs et aux spectatrices d'avoir un aperçu plus large de l'histoire du Kenya ainsi que de l'itinéraire de Wangari Maathai et de son engagement. Les prises de vue fidèles à la réalité ne provoquent pas de choc mais sont très émouvantes. Elles poussent les spectateurs et spectatrices à réfléchir au colonialisme et à leur situation actuelle. Selon l'âge du public, il est indispensable de reprendre, après le film, les questions soulevées.

Il est incontestable que l'engagement de Wangari Maathai et de son mouvement a remporté des résultats considérables. On pourrait néanmoins reprocher au film de montrer de manière un peu trop linéaire la relation entre l'action de Wangari Maathai et le départ du président Moi. Ce film est sorti en 2008. Les événements politiques les plus récents en sont donc absents. Si l'on n'examine pas de près la situation actuelle du Kenya et plus précisément les événements survenus depuis 2008, il est à craindre que l'image donnée par le film sur la situation politique du Kenya laisse une impression un peu trop positive (voir chapitre «Informations générales»).

La réalisatrice et le réalisateur

Lisa Merton et Alan Dater travaillent depuis 1989 comme documentaristes. **Alan Dater** est sorti du Collège en 1965 et a amorcé une carrière de réalisateur indépendant de films documentaires à New York. Beaucoup de ses films ont été primés et bénéficient d'une reconnaissance au niveau international. Ses axes d'intérêt sont principalement le domaine artistique, les questions sociales et la formation ainsi que les sujets d'envergure internationale.

Lisa Merton a fait des études de tissage en Norvège pour entreprendre ensuite une carrière de documentariste en 1989. Auparavant, elle a travaillé comme tisserande et enseignante d'anglais dans des classes multiculturelles. Ses films témoignent de son intérêt pour la culture et la formation.

Merton et Dater ont tourné le film «Wangari Maathai : Prix Nobel de la paix et militante» sur une période d'environ 5 ans. Ils ont rencontré Wangari Maathai pour la première fois au printemps 2002. Merton et Dater souhaitaient souligner le caractère évolutif d'un mouvement et mettre en

évidence les changements. Lisa Merton et Alan Dater caractérisent leur évolution personnelle de la manière suivante : « Ce film nous a sensibilisés et motivés à lutter pour un monde plus juste ». Ils souhaitent que leur film soit une source d'inspiration pour d'autres et qu'il motive les gens à agir de manière responsable pour eux-mêmes et l'environnement, à essayer de faire changer les choses même si au départ les perspectives de réussite semblent très minces.

Informations générales

Le Kenya – le pays et ses habitants

Le Kenya se situe dans la partie orientale de l'Afrique et sa superficie atteint 582 646 km². Nairobi, la capitale, ainsi que la ville portuaire de Mombasa sont considérées, du point de vue de l'économie et des transports, comme les centres les plus importants d'Afrique de l'Est. De la côte tropicale à l'Est au désert au Nord et au massif élevé de type alpin au centre, toutes les zones de climat et de végétation sont pour ainsi dire présentes au Kenya. Il n'est pas possible de fournir de chiffres sûrs concernant le nombre d'habitants : les estimations oscillent entre 21 millions et 30 millions. 45 pour cent de la population ont moins de 15 ans. Du point de vue ethnique, la population présente une grande diversité. Une quarantaine de groupes ethniques différents vivent au Kenya ; la plupart d'entre eux appartiennent aux trois groupes principaux, à savoir les Bantous, les Kouchites et les Nilotes. Les Massaï que l'on connaît le mieux sous nos latitudes ne représentent qu'un petit groupe dans la population du Kenya. En outre, des Arabes et des Européens vivent aussi au Kenya. La diversité linguistique est aussi importante que la diversité ethnique. La langue officielle est le kiswahili ; mais l'anglais continue d'être la langue prépondérante de l'économie et de l'administration. La moitié de la population kenyane se dit chrétienne, un dixième musulmane ; quant aux autres, ils pratiquent différentes religions animistes traditionnelles.

Le Kenya – histoire et politique

Différentes découvertes archéologiques tendent à faire supposer que le berceau de l'humanité pourrait se situer sur les rives du lac Turkana, autrement dit dans l'actuel Kenya. Au cours du temps, des déplacements de population importants semblent avoir eu lieu en raison de la proximité du littoral. C'est toutefois à partir de l'époque coloniale que l'histoire du Kenya a eu une réelle portée pour le reste du monde. Après la construction du chemin de fer (1896 – 1902) qui s'étendait de l'Ouganda à la côte Est, le Kenya a été tout d'abord pour la Grande-Bretagne une zone de passage. Ce n'est qu'à partir des années vingt que le nombre des Européens s'est mis à augmenter au Kenya. En 1948, près de 30'000 Européens et Européennes étaient établis au Kenya. Pour la construction du chemin de fer, on fit venir sur place des ressortissants de l'Inde. Toute la politique économique et sociale était axée sur les colons européens. Une proportion importante de la population indigène fut placée dans des réserves, contrainte aux travaux forcés ou expulsée. C'est ainsi qu'à la suite de la colonisation, une grande partie de la population indigène s'est retrouvée pauvre et sans terre. Le mouvement national africain s'est développé en raison de la résistance accrue contre la domination coloniale. C'est en 1947 que la « Kenya African Union (KAU) » s'est formée. Les voix qui réclamaient la liberté ont pris de l'ampleur et de nombreux groupements, dont les Mau Mau se sont mis à se battre pour chasser les colons européens. Le plus gros soulèvement des Mau Mau s'est achevé en 1956 par une défaite sanglante des rebelles. Plus de 12'000 Kenyans et Kenyanes furent tués. En revanche, les Européens et les Européennes qui perdirent la vie ne dépassèrent pas la centaine (voir plus bas d'autres informations concernant les Mau Mau).

Dès 1961, la Kenya African National Union (KANU) a été présidée par Jomo Kenyatta qui conduisit le Kenya en 1963 à son indépendance. En 1964, Jomo Kenyatta devint le premier président du Kenya et il fit de ce pays, grâce à un régime conservateur, le pays le plus stable et le plus prospère du continent africain. Après la mort de Kenyatta, c'est Daniel arap Moi qui prit en 1978 la tête du pays.

Par le passé, quel que soit le gouvernement du Kenya, ce dernier a été toujours confronté au problème de l'appartenance à un clan/à un groupe ethnique. Le système de l'appartenance à un clan/à un groupe ethnique continue de jouer aujourd'hui un rôle prépondérant dans de nombreux domaines de la vie. Les membres d'un groupe ethnique donné soutiennent en principe les gens qui font partie de leur groupe. Différentes personnalités dirigeantes en ont fait les frais, comme par exemple Tom Mboya, un syndicaliste et partisan de l'indépendance qui fut abattu en pleine rue. Les institutions démocratiques sont devenues toujours plus des enveloppes vides dominées par le népotisme et la corruption.

Dans les années quatre-vingt, une résistance de plus en plus large a commencé à se former, dans les milieux intellectuels surtout, contre le gouvernement de Moi, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. L'opposition a été cependant écrasée à chaque fois par des moyens de répression très durs, ce qui a valu à Moi de vives critiques, également au niveau international. En dépit de la lutte acharnée de l'opposition, Moi a réussi à se faire réélire en 1992. Les moyens et les instruments utilisés par le gouvernement de Moi pour conserver la tête sont contestés. Mais force est de constater que chaque tentative de l'opposition a été étouffée dans l'œuf par la violence policière répressive. De ce fait, le Kenya n'avait pas progressé davantage que d'autres pays africains dans le processus de démocratisation. Daniel arap Moi a conservé sa fonction de président jusqu'à fin 2002. Ce n'est que sous la pression intérieure et internationale qu'il s'est résolu à démissionner.

En 2003, au moment de la transmission du pouvoir du président Moi au président Mwai Kibaki, un souffle d'optimisme s'est levé. Mais les espoirs ont été très vite ternis. Le gouvernement de Kibaki n'a pas pu respecter les promesses faites et s'est trouvé lui aussi accablé de reproches de corruption. L'espoir suscité par les nouvelles élections de la fin de 2007 était donc grand. Le mouvement de l'opposition de Raila Odinga (un Luo) estimait ses chances élevées, mais le résultat des élections a été tout à fait différent : Kibaki (un Kikuyu) a été réélu. Ceci a entraîné au Kenya les troubles sans doute les plus importants qu'aient connus le pays, car la population soupçonnait une fraude électorale massive. L'opposition n'a pas reconnu l'élection du président, estimant qu'il s'agissait d'un coup monté. Ces désaccords fournissaient un sujet explosif pour des débordements de violence entre groupes ethniques. On se mit à répandre l'idée que les Kikuyu (le clan le plus important) s'accrochaient au pouvoir et empêchaient les Luo (le troisième clan en importance) de prendre la tête du gouvernement. C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu alors de part et d'autres des « nettoyages ethniques » et autres atrocités.

Ces réactions violentes peuvent être interprétées comme une réponse aux tensions existantes. A part la pauvreté très répandue, la cohabitation de la population continue d'être marquée par la question de la propriété de la terre restée sans solution depuis l'époque de la domination coloniale : les gens qui vivaient avant le colonialisme dans des régions fertiles (par ex. : les Kalenjin et les Massaï) ont été évincés par les colons ; ensuite, ce sont des paysans Kikuyu qui travaillaient dans les exploitations agricoles des Britanniques. Après le retrait des colons, de nombreux paysans Kikuyu ont pu acquérir, grâce à des crédits de l'État, les terres abandonnées par les Britanniques. Initialement, ces terres appartenaient toutefois à d'autres groupes ethniques. Aujourd'hui, plusieurs groupements différents revendiquent la même terre, ce qui ne cesse de susciter de violentes tensions et entrave presque complètement le fonctionnement démocratique.

tique du pays. La volonté manifestée par les institutions occidentales d'introduire en Afrique un système qu'elles ont rendu impossible sous leur propre domination durant l'époque coloniale peut sembler quelque peu ironique.

Le mouvement Mau Mau

Le mouvement Mau Mau était un mouvement en faveur de l'indépendance du Kenya qui se dressait contre la domination coloniale britannique. C'est principalement le groupe ethnique des Kikuyu – le groupe ethnique le plus important et le plus cultivé du Kenya – qui a été le premier, dans les années quarante, à se rebeller contre l'oppression coloniale. Différents groupements politiques se sont formés, comme par exemple la Kikuyu Central Association (KCA) qui a été interdite au début de la Deuxième Guerre mondiale et la Kenya African Union (KAU) qui défendait les intérêts du Kenya dans son ensemble. Parmi les membres de la KAU, un sentiment d'insatisfaction a commencé à se faire jour en raison de la politique modérée de ce parti; ceci a entraîné sa scission et l'émergence d'un groupe radical qui s'est appelé Mau Mau à partir des années 50. Le mouvement Mau Mau a été interdit en 1951. Après l'assassinat, le 7 octobre 1952, du leader Kikuyu Waruhiu Kungu qui avait accordé sa loyauté à l'administration coloniale, le gouvernement colonial a décrété l'état d'urgence et a combattu le mouvement Mau Mau en utilisant des moyens extrêmement durs. Jomo Kenyatta qui allait devenir par la suite le président du Kenya fut en outre arrêté parce qu'on le soupçonnait d'être à la tête du mouvement Mau Mau. En dépit de leur supériorité en nombre, les puissances coloniales ne réussirent pas à démembrer rapidement le mouvement. Les rebelles se cachaient dans les forêts et les montagnes et menaient des attaques-surprise de nuit. Cette tactique sema la peur parmi de nombreux civils qui se faisaient attaquer par les Mau Mau ou étaient soupçonnés par les troupes coloniales d'être partisans des Mau Mau et se faisaient déporter dans des camps d'internement. Selon les données officielles, le nombre des civils enfermés dans les camps d'internement atteignait jusqu'à 90 000. Ce n'est qu'en 1957 après l'exécution de leur leader, Dedan Kimathi, que les combattants Mau Mau ont déposé leurs armes. Les morts s'élevaient à plus de 10 000 du côté des combattants Mau Mau, à 2 000 civils, à environ 200 soldats et à « seulement » une centaine d'Européens et Européennes. L'état d'urgence n'a été levé qu'en 1962. Les violations des droits humains qu'il n'était plus possible de dissimuler ainsi que la publication du meurtre de deux détenus dans un camp eurent pour effet que des députés conservateurs de plus en plus nombreux prirent leurs distances face aux colons blancs et au régime colonial. Le gouvernement britannique s'est trouvé contraint au retrait. Même si le soulèvement était sanglant et violent, il a marqué pour le Kenya le début de sa progression vers l'indépendance. En plus des nombreux morts, la lutte contre le mouvement Mau Mau a aussi laissé une autre cicatrice : comme les rebelles se repliaient souvent dans la forêt, le régime colonial a essayé de combattre les rebelles en défrichant de vastes surfaces de forêt. On n'était pas conscient alors que cette tactique représentait en même temps une destruction de la nature.

Développement durable

Dans différents domaines de notre vie, la notion de « développement durable » fait aujourd'hui presque partie du langage courant. Cependant, ce que l'on entend par là n'est pas toujours clair. Souvent, « durable » est simplement utilisé comme synonyme de « qui dure longtemps » ou de « persistant » avec une connotation principalement écologique. Le développement durable (en anglais « sustainable development », en allemand « nachhaltige Entwicklung ») va toutefois plus loin : il désigne un principe général qui présuppose que les conditions de vie au niveau écologique, économique et social doivent être garanties pour toutes les personnes qui vivent

aujourd'hui ainsi que pour les générations futures. Ce principe est issu initialement de l'exploitation forestière ; il signifie que le nombre des arbres abattus ne doit pas dépasser le nombre de ceux qui les remplacent, autrement dit qu'il doit y avoir un équilibre entre la déforestation et le reboisement, de manière à préserver le peuplement forestier. Ce principe présuppose une vision à long terme et une façon d'agir responsable. La notion de « développement durable » a été utilisée pour la première fois en 1987 par la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement (World Commission on Environment and Development, WCED) dans le rapport Brundtland intitulé « Our Common Future/Notre avenir à tous ». C'est dans ce texte qu'ont été définies les grandes lignes de ce qu'on entend aujourd'hui par développement durable. En 1992, lors de la Conférence internationale des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro, la notion de « développement durable » selon la définition de Brundtland s'est fait connaître largement au niveau international : « Un développement est considéré comme durable s'il est capable de satisfaire partout dans le monde les besoins de la génération actuelle sans réduire, pour les générations futures, les possibilités de satisfaire leurs propres besoins » (Brundtland, 1992). C'est à la conférence de Rio qu'ont été posées les bases de la « Déclaration de Rio sur la responsabilité envers les générations futures » et de la « Convention sur le climat ». L' « Agenda 21 », un document cadre en matière de politique de développement et de politique de l'environnement qui a été signé par 179 Etats, est lui aussi issu de cette conférence. Le premier document qui a un caractère obligatoire sur le plan juridique pour les Etats signataires est le « Protocole de Kyoto », ainsi appelé car il a été adopté en 1997 à Kyoto. En le signant, les Etats parties s'engagent entre autres à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2012 de 5,2% en moyenne au-dessous des valeurs de 1990. Cet accord – le plus important à ce jour concernant le climat – est en vigueur depuis 2005. Actuellement, 183 Etats ont approuvé le Protocole de Kyoto. En 2002, le « Sommet mondial sur le développement durable » qui s'est tenu à Johannesburg a permis de dresser un bilan intermédiaire concernant la mise en oeuvre des décisions de la Conférence de Rio et de l'Agenda 21. Une importance accrue devait être accordée dès lors aux problèmes relatifs à la justice sociale, au dialogue des cultures, à la santé et au développement. Le but premier d'un développement durable est donc de chercher à parvenir à un monde plus juste et équitable sous l'angle des questions écologiques, sociales et économiques. L'un des modèles les plus connus pour permettre de saisir le principe du développement durable dans toute sa complexité met en évidence la relation entre les trois dimensions « société », « environnement » et « économie » qui se situent entre les pôles du passé et de l'avenir ainsi que du Nord et du Sud/de l'Est (cf. représentation graphique du **document à photocopier 1** « Développement durable »).

Un Etat ou une personne se comporte et agit en respectant le principe du développement durable si il/elle

a) **assume sa responsabilité écologique**

En font partie : la protection des milieux naturels et de la diversité des espèces, l'utilisation des ressources renouvelables en respectant le niveau de régénération, une utilisation très restrictive et parcimonieuse des ressources non renouvelables, la réduction des substances nocives, la réduction des catastrophes environnementales/de la pollution de l'environnement.

b) **encourage la solidarité sociale**

En font partie : la protection et la promotion de la santé et de la sécurité humaines, le soutien du patrimoine culturel et social, les mêmes droits et la même sécurité du droit pour tous, la garantie d'une instruction et d'une formation pour tous ainsi que des possibilités d'épanouis-

sement et d'identité de chacun, l'encouragement de la solidarité au sein d'une même génération et entre les générations.

c) **a une certaine productivité économique**

En font partie : une répartition des places de travail acceptable au niveau social et géographique, le maintien du capital social et humain et la hausse de sa qualité, l'accroissement de la compétitivité et de la capacité d'innovation de l'économie, une conception de l'activité économique sur le long terme, dans une optique de conservation de la valeur et de non-endettement.

Dans des pays africains comme le Kenya, le développement durable est aussi à l'ordre du jour. Diverses institutions gouvernementales et internationales ainsi que des projets de développement se préoccupent d'avoir une action durable sous l'angle écologique, social et économique et d'obtenir des résultats appropriés pour le pays. Ainsi, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a son siège principal à Nairobi. En Afrique, l'agriculture et, de manière générale, le sol sont au nombre des biens et des sources de revenu les plus importants. Sur le continent africain, un tiers du sol est affecté à l'agriculture. Un tiers de la surface utilisée par l'agriculture a été endommagé au cours de ces 50 dernières années par la détérioration du sol, essentiellement en raison de l'érosion due au vent et à l'eau. Les pays africains – dont le Kenya – se trouvent confrontés de manière accrue au problème de la désertification. Les programmes de reboisement comme ceux du mouvement Green Belt revêtent une importance majeure car il s'agit de la survie d'une partie importante de la population. Un projet de cette envergure ne se préoccupe pas seulement de la dimension écologique mais de l'évolution sociale et économique d'un pays et de sa population, comme l'explique Wangari Maathai dans le film. Wangari Maathai considère que les problèmes sociaux et économiques de la population sont dus à la déforestation excessive et à la désertification du pays. En misant sur la dimension écologique, elle vise à permettre un développement équilibré et durable au pays et à l'ensemble du continent.

The Green Belt Movement – un mouvement issu de la base

Un mouvement dit « grassroot » (littéralement : à la racine de l'herbe) désigne une initiative politique ou sociale issue de la population. De même que l'herbe tire sa force dans ses racines, la société trouve sa force dans la base de sa population. Autrement dit, les mouvements appelés « grassroot » sont des initiatives et des activités venues « d'en bas », de la base, dans le but de changer une situation, généralement une injustice. Ce changement devrait avoir lieu grâce à la mobilisation de la population. Les mouvements de ce type se fondent généralement sur des structures démocratiques et consensuelles et se dressent contre les structures hiérarchiques de l'Etat, perçues comme trop rigides.

Le mouvement Green Belt (mouvement de la ceinture verte) est un mouvement « grassroot » très largement connu qui a été créé en 1977 au Kenya par Wangari Maathai. Biologiste, Wangari Maathai a analysé les problèmes de ses compatriotes – en priorité ceux des femmes – et est parvenue à la conclusion que les problèmes financiers et sociaux de la population provenaient essentiellement de la déforestation excessive ainsi que de l'érosion du sol et de la pénurie d'eau qui en découlaient. Ces réflexions ont conduit Wangari Maathai à lancer un programme de reboisement avec les femmes des milieux ruraux. Mais cette idée, simple en soi, n'était que le début d'une grande histoire. L'Afrique doit aujourd'hui à cette initiative plus de 40 millions d'arbres. Il a été possible de protéger ainsi la biodiversité dans de nombreuses régions d'Afrique. Mais le mouvement Green Belt compte également à son actif d'autres résultats tout aussi importants : étant un mouvement de base caractéristique, Green Belt fonctionne avant tout grâce au renforcement de la population locale et à sa motivation de s'investir pour

défendre ses droits et préserver l'environnement qui lui permet de vivre. Le travail de reboisement a permis à la population d'acquiescer une solide confiance dans ses possibilités d'action, dans l'importance d'un processus d'éducation démocratique et dans la nécessité de la résistance contre l'oppression et l'injustice. Le mouvement Green Belt a joué un rôle prépondérant dans le fait que la population s'est mobilisée pour obtenir des changements dans le système politique du Kenya. Les protestations de grande envergure et la lutte inlassable de la population ont réussi à pousser à la démission le président Daniel arap Moi qui était en fonction de 1978 à 2002. Le Kenya a fait ainsi un pas vers la démocratie.

La lutte pour les droits humains

Les mouvements de base luttent toujours pour le respect des droits humains. Les droits humains sont des droits pré-étatiques dont toute personne peut se prévaloir face à l'Etat. Ces droits dont chaque personne devrait pouvoir bénéficier sont formulés dans la « Déclaration universelle des droits de l'homme ». Cette déclaration a été adoptée en 1948 par l'ONU et signée entre-temps par la plupart des Etats du monde. Même si ce n'est pas un document ayant force obligatoire au niveau juridique, la Déclaration des droits de l'homme a une très grande portée politique et morale. En vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme, chaque personne peut se prévaloir de ces droits. La Déclaration universelle des droits humains se compose de 30 articles. Les droits fondamentaux sont les suivants :

- **Le droit à l'égalité :** les droits humains sont valables de la même manière pour tous les humains, indépendamment de leur nationalité, de leur appartenance ethnique ou culturelle, de leur sexe, etc. Ce droit s'exprime par le principe de la non-discrimination.
- **Le droit à la liberté :** chaque être humain a le droit de vivre comme il l'entend, pour autant qu'il ne porte pas atteinte aux droits et à la liberté d'une autre personne.
- **Le droit à des contacts sociaux :** l'être humain est un être social. Il a le droit de faire partie de la société. Ce principe comprend le droit d'avoir une famille ou une autre forme de vie collective.
- **Le droit à l'assurance de son existence matérielle :** l'être humain doit pouvoir satisfaire ses besoins essentiels en matière de nourriture, de logement, de santé, d'instruction/de formation, de travail et de sécurité sociale.

La dignité humaine est une valeur essentielle des droits humains et ces derniers ont pour but de la protéger. Au Kenya, comme dans de nombreux autres pays africains, l'application des droits humains est relativement restreinte. La situation est toutefois bien meilleure que durant la législature du président Moi. Divers mouvements «grassroot» ainsi que des institutions locales et internationales et des organisations non gouvernementales jouent là un rôle important. Le mouvement Green Belt se fonde sur différents droits humains. Il s'appuie sur le droit de chaque être humain à avoir l'assurance de son existence matérielle ainsi que sur la liberté et l'égalité de tous les humains. L'aperçu que donne le film d'un cours de formation continue de Wangari Maathai et de ses collègues montre clairement qu'il s'agit là de formation de la personnalité et d'éducation politique. Reconnaître l'oppression d'une couche de la société et s'en défaire devrait permettre de conduire à la liberté et à l'égalité au sens des droits humains. La lutte pour les prisonniers politiques telle qu'elle apparaît dans le film illustre le combat pour les droits humains d'un peuple jusqu'alors opprimé.

Objectifs d'apprentissage

Les élèves

- s'approprient des connaissances (ou les élargissent) concernant le pays du Kenya, son histoire et sa situation politique
- étudient les idées principales du «développement durable» à partir d'un exemple concret
- prennent conscience du rôle des mouvements «grassroot» dans la résistance politique
- se sensibilisent à l'importance cruciale de l'éducation à la démocratie et de la prise de conscience des droits démocratiques fondamentaux
- replacent la situation actuelle de l'Afrique face à son passé colonial
- sont en mesure, à partir des thèmes abordés, de faire le lien avec les droits humains

Suggestions didactiques

Suggestion 1

Wangari Maathai et le mouvement Green Belt (3 ou 4 leçons)

Avant de voir le film (20 minutes)

1. Localiser le Kenya sur une carte géographique.
2. Noter au tableau les connaissances que l'on a sur le Kenya (domaines principaux: géographie, population, histoire, politique, etc.).
3. Compléter les connaissances existantes éventuellement par des éléments fournis par l'enseignant-e ou par des recherches personnelles.

Regarder le film (53 minutes)

Après avoir vu le film (2 x 45 minutes)

Wangari Maathai et le mouvement Green Belt (45 minutes)

1. Remplir la **fiche pratique 1** « Qui est Wangari Maathai ». En parler d'abord en petits groupes.
2. Remplir la **fiche pratique 2** « Le mouvement Green Belt ». Utiliser à cet effet les informations fournies par le film et s'aider éventuellement en effectuant des recherches sur Internet ou en interrogeant des spécialistes.
3. Discussion en plénière.

Notre mouvement (45 minutes)

1. Remplir la **fiche pratique 3** « Notre mouvement, partie 1 ». Chacun-e prend note d'un problème qu'il/elle observe dans son environnement social (par ex. dans sa famille, dans sa classe, dans son village, etc.). Il faudrait que le problème relevé concerne plusieurs personnes et non pas une seule.
2. En plénière, répartir les problèmes par thèmes. En fonction des thématiques, constituer des groupes qui étudieront la résolution de ces problèmes.
3. Remplir la **fiche pratique 4** « Notre mouvement, partie 2 ». Placer l'affiche dans la salle et la présenter en plénière. Laisser l'affiche au même endroit. Au bout d'un certain temps (1 – 2 semaines) la regarder ensemble et essayer de repérer si quelque chose a déjà changé.
Questions à poser: qu'est-ce qui a (n'a pas) changé? De quelle manière est-ce que cela a changé? Pourquoi? Que pourrait-on faire d'autre?

Suggestion 2**Développement durable DD (2.5 leçons)**

Avant de voir le film (30 minutes)

1. Ce qu'évoque l'expression « développement durable »
Questions à aborder dans la discussion : que signifie « durable » ? Dans quel contexte avons-nous déjà entendu l'expression « développement durable » ? Où trouvons-nous des exemples de développement durable ?
2. Examiner le **document à photocopier 1** « Développement durable ».
 - a) Etudier la définition. Discussion : que signifie cette définition ? Fournir des exemples.
 - b) Etudier le schéma. Chercher des exemples pour chaque dimension. Les noter.

Consigne d'observation en regardant le film :

De quelles dimensions du DD s'agit-il essentiellement dans le film ? Comment le voit-on ? (Utiliser à cet effet le document à photocopier « Développement durable »)

Regarder le film (53 minutes)

Après avoir vu le film (30 minutes)

Analyser la situation du Kenya et du mouvement Green Belt à partir des informations fournies par le **document à photocopier 1** « Développement durable ».

Questions à aborder dans la discussion :

- Quelles sont les dimensions du DD dont il est question dans ce film ?
- Dans quelle mesure s'agit-il, dans le film, de développement durable ?
- A quel endroit le principe du DD est-il mentionné ? De quelle manière en parle-t-on ?
- Un projet de ce type serait-il également possible ou nécessaire en Suisse/en Allemagne ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
- Que signifie DD pour nous dans notre pays ? Quels exemples y a-t-il dans notre pays ?

Suggestion 3**Epoque coloniale (2.5 leçons)**

Avant de voir le film (20 minutes)

1. Localiser le Kenya sur une carte géographique.
2. Noter au tableau ce que l'on sait de l'époque coloniale. Eventuellement en prendre note chacun pour soi, puis mettre en commun en plénière. Noter les questions en suspens.

Consigne d'observation en regardant le film :

Pendant le film, porter une attention particulière aux questions suivantes : quelles sont les informations fournies par le film concernant le colonialisme ?

Regarder le film (53 minutes)

Après avoir vu le film (45 minutes)

1. Ecouter/lire la citation du colonel Richard en 1902 (**document à photocopier 2** « Colonialisme »).

Discussion :

Pourquoi des individus ont-ils pu avoir l'idée de commettre de telles atrocités ? Quels étaient les buts des maîtres coloniaux ? Des pratiques de ce type/une attitude comme celle du colonel Richard en 1902 seraient-elles encore possibles aujourd'hui ? A quel endroit du monde des atrocités du même genre ont-elles été commises ? Quel était le contexte général ?

2. Par petits groupes: chercher des réponses aux questions suivantes :

- Comment le Kenya était-il concerné par le colonialisme ?
- Qu'est-ce qui intéressait les maîtres coloniaux au Kenya ?
- Quels sont les effets encore perceptibles aujourd'hui du colonialisme au Kenya ?

3. En plénière: comparer les réponses et les compléter.

Comparer les connaissances recensées avant le film avec celles que l'on a acquises en regardant le film et les compléter.

Reprendre les questions qui avaient été notées et les commenter.

Répartir les recherches à propos des questions sans réponse puis discuter des résultats.

Suggestions pour approfondir le sujet

Wangari Maathai

- *Wangari Maathai*: rassembler des informations concernant sa personne et son parcours. Remplir éventuellement la **fiche pratique 1** « Qui est Wangari Maathai ». Par petits groupes, chercher des informations concernant une personne qui a atteint des résultats comparables (par ex. qui a créé un mouvement, a reçu un prix Nobel, a constitué une ONG, etc.). Rédiger ensuite un portrait ou réaliser un collage. Mettre sur pied une exposition pour présenter les différentes personnalités.
- *Prix Nobel*: qu'est-ce qu'un prix Nobel? A qui le prix Nobel a-t-il été décerné à ce jour? Pour quelle raison? Quand? Effectuer des recherches par petits groupes et mettre en commun les résultats.
- *Prix Nobel de la paix*: chercher ensemble les noms des personnes qui ont reçu un prix Nobel de la paix (par ex. Henry Dunant, Martin Luther King, Mère Teresa, le Dalaï-Lama, Aung San Suu Kyi, Nelson Mandela, etc.). Chaque petit groupe choisit une personnalité et réalise une affiche la concernant. Les groupes se présentent ensuite mutuellement leurs lauréats.
- *Mon propre prix Nobel de la paix*: à qui attribuerais-je le prix Nobel de la paix et pour quelle raison? Etablir le profil de cette personne.
- *Mouvements politiques & sociaux*: se renseigner sur Internet ou en consultant des spécialistes (organisations non gouvernementales) à propos de l'existence d'autres mouvements « grass-root ». Par petits groupes: chacun présente un mouvement en plénière. Inviter en classe le représentant/la représentante d'un mouvement/d'une ONG et lui demander de se présenter. (Exemples: Ekta Parishad/CESCI, Société pour les peuples menacés, Terre des Hommes, Service chrétien pour la paix, Femmes de Paix Autour du Monde, etc.).
- *Episodes importants de l'histoire du Kenya*: par petits groupes, relever sur l'axe du temps des dates importantes de l'histoire/de la politique du Kenya. Y reporter aussi des moments-clés de la vie de Wangari Maathai et de son action. (Utiliser les informations tirées du film ou trouvées sur Internet).

Développement durable – environnement

- *L'arbre de Dieu*: au début du film, (**séquence 1**), Wangari Maathai parle de son enfance et raconte que sa mère appelait un certain arbre « l'arbre de Dieu ». Pourquoi parle-t-elle de cela? Que veut-elle dire par là? Que dit-elle concernant les changements entre la période de son enfance et le moment où elle est revenue dans son village dans les années 60? Quel est le sens de son récit sous l'angle du développement durable ?
- *Ressources naturelles*: dans une interview, le paysan kenyan Peter Mbutia Kiai (né en 1922) parle d'un rituel en faveur de la nature (**document à photocopier 3** « Un rituel pour faire venir

la pluie»). Lire ce passage et en discuter : quelle est l'importance/quel est le sens des prières et des rituels pour l'environnement ? Y a-t-il dans notre culture des rituels de ce type ?

- *Regard sur le passé* : au début du film, (**séquence 1**) une femme décrit comment se présentaient son village et les alentours autrefois et comment le paysage a changé. Quels sont les changements que nous constatons dans notre environnement ? Réaliser des interviews avec des personnes âgées. Comment était notre village/notre ville autrefois ? Quels changements positifs et/ou négatifs constate-t-on (par ex. en ce qui concerne le paysage, la nature, les bâtiments, la société, etc.) ? Comment et pourquoi ces changements se sont-ils produits ?
Mettre en commun les résultats en plénière. Discussion : qui est responsable de tel ou tel changement ? Quels sont les changements normaux, bons, mauvais ? Pourquoi ? Y a-t-il des aspects contre lesquels nous pouvons faire quelque chose aujourd'hui ? Comment ?
- *Reboisement* : analyser cette phrase tirée du film : que veut dire Wangari Maathai en affirmant « Je ne pense pas qu'on a besoin d'un diplôme pour cela (à savoir, pour planter des arbres). » (**Séquence 2**) ?
- *La forêt* : pourquoi la forêt est-elle d'une importance primordiale pour les gens ? Quelle est l'utilité de la forêt ? En Suisse ? Dans d'autres pays ?
- *Notre environnement* : Discussion. Quelle attitude avons-nous face à notre environnement et à nos ressources naturelles ? Où observons-nous, dans la vie courante, des choses qui indiquent une volonté de protéger nos ressources et de les utiliser de manière durable ?
- *Causes de la destruction de l'environnement* : dans le film, plusieurs causes sont mentionnées pour expliquer les conditions de vie difficiles des gens et de la nature aujourd'hui. Dresser la liste des différentes causes. Discussion : quelles causes aurait-il été possible de prévenir ? Comment ? Comment peut-on encourager aujourd'hui un développement meilleur ? Que pouvons-nous faire nous-mêmes de notre côté pour contribuer à une évolution plus positive ?

Le mouvement Green Belt

- *Mouvement Green Belt 1* : remplir la **fiche pratique 2** « Le mouvement Green Belt ». En discuter ensemble. Noter les questions en suspens et chercher à y répondre.
- *Mouvement Green Belt 2* : recenser les différents points de vue des femmes qui ont rejoint le mouvement et s'expriment dans le film.
- *Mouvements en faveur du reboisement* : Recherche : quels sont les différents types de programmes de reboisement qui existent chez nous ? Interviewer une personne responsable (par ex. contacter un responsable de Greenpeace, du WWF ou d'autres organisations). Quels sont les buts de ce mouvement ? Comment est-il né ?

Colonialisme et culture

- *Colonisation* : quelles étaient les réflexions des maîtres coloniaux en voulant soumettre les indigènes ? Comment les maîtres coloniaux entendaient-ils prendre le pouvoir sur les indigènes ? Pourquoi ont-ils réussi ? (explications de Kamoji Wachiira et de Wangari Maathai, **séquence 3**).
- *Culture* : que signifie l'affirmation : « Chaque peuple possède une culture qui lui est propre ; quand on lui prend sa culture, on tue les gens » ?
- *Déplacements forcés* : chercher dans le film les passages à ce sujet : pourquoi les indigènes du Kenya ont-ils été déplacés par les maîtres coloniaux ? Quelles étaient les conséquences ? Que disent les intéressés à ce sujet ? (**séquence 2**)
- *Mau Mau* : qu'était le mouvement Mau Mau ? Quel était son objectif politique ? (**séquence 2**)

- *Après l'époque coloniale* : quand le Kenya a-t-il été libéré de la domination coloniale ? Comment les choses ont-elles évolué par la suite ? Qu'est-ce qui s'est amélioré ? Qu'est-ce qui ne s'est pas amélioré ? Pourquoi ? (**séquence 2**)
- *Culture* : comment Wangari Maathai décrit-elle le rôle de la culture ? (**séquence 3**).
Chacun-e représente individuellement ce qui fait partie de sa propre culture. Quelle est ma culture ? Qui suis-je ? Quels sont mes traits particuliers ? Regarder les dessins en plénière et les commenter.
- *Costumes traditionnels* : on voit dans le film des images de différents groupes ethniques vivant au Kenya, vêtus de leurs costumes traditionnels (**séquence 3**). Chercher des images de personnes vivant en Suisse portant leurs costumes traditionnels (Attention : dans notre pays, il n'y a pas seulement des Suisses et des Suissesses ; d'autres habits traditionnels revêtent également de l'intérêt.). Comparer les images et chercher les différences et les points communs.
Discussion : où ces groupes de personnes vivent-ils ? Dans quelles régions du pays ? Se présentent-ils ainsi, aujourd'hui encore ? Quand les gens s'habillent-ils ainsi ? Pourquoi ? Quelles sont les autres formes d'habillement des gens dans notre pays ? Pouvons-nous distinguer les gens dans notre pays en différents groupes en fonction de leur apparence extérieure ? Comment ? Pourquoi (pourquoi pas) ? Quels sont les avantages et les inconvénients d'une telle différenciation ?
- *Culture et politique* : comment les racines culturelles sont-elles liées, au Kenya, aux événements politiques actuels et au passé colonial ? (**séquence 6**)

La force de la société civile et celle des femmes

- *Le peuple* : étudier le **document à photocopier 2** « Le peuple ». Que signifie l'affirmation de Wangari Maathai ? Quelle est l'importance de cette affirmation pour le peuple kenyan ? Quelle est l'importance de cette affirmation pour nous dans notre pays ? Réfléchir à une situation dans laquelle cette affirmation est valable pour soi-même dans la vie de tous les jours.
- *La mobilisation des femmes* : pourquoi Wangari Maathai mène-t-elle son action en premier lieu avec des femmes ? Quels étaient les effets de l'investissement des femmes ? Dégager les caractéristiques des projets conduits par des femmes (sur le net, auprès des organisations intéressées).
- *Le gouvernement et les femmes* : comment le gouvernement a-t-il réagi à l'initiative et à la mobilisation des femmes au Kenya (**séquence 4**) ?
- *Tactique de travail* : quelle est la tactique adoptée par Wangari Maathai face à la résistance du gouvernement ? Que veut-elle dire par la métaphore : « Déplacez-vous en usant de la sagesse du serpent et de la prudence de la tourterelle. » (**séquence 4**) ? Cette façon de procéder peut-elle être utile aussi dans d'autres domaines de la vie ? Imaginer un proverbe ou une métaphore applicable à sa propre vie. L'exposer et l'expliquer en plénière.
- *Femmes et politique* : en quoi l'action des femmes en politique diffère-t-elle de l'action des hommes dans ce domaine ? Comment se présente la situation dans notre propre pays ? Comment se présente la situation au Kenya ? Qu'est-ce que cela signifiait en particulier pour Wangari Maathai, dans sa vie professionnelle et privée ? Que lui a appris sa condition de femme ? (**séquence 4 & 5**)
Recherche : dresser une liste des femmes ayant joué un rôle important dans l'histoire et la politique.
- *Les succès obtenus grâce au mouvement de base* : que signifie le fait que Wangari Maathai et ses partisans/partisanes ont réussi à stopper la construction du gratte-ciel à Nairobi ?
- *Combat pour les droits* : comment Wangari Maathai et ses partisans/partisanes ont-ils combattu pour leurs droits ? Qu'ont-ils fait ? Quelles étaient leurs stratégies ? (**séquence 5 & 6**)

- *Manifestations* : rassembler des informations sur les manifestations organisées dans différents pays. Où lutte-t-on actuellement pour un droit bien précis ? Quels sont les buts des militantes et des militants des droits humains/des manifestantes et des manifestants ?
- *Responsabilité individuelle* : dans le film, on explique durant un cours le « syndrome du mauvais bus ». Qu'entend-on par là ? (**séquence 7**). Réfléchir individuellement à une situation dans laquelle on avait le sentiment d'avoir pris « le mauvais bus ». Par petits groupes, jouer une scène illustrant le « syndrome du mauvais bus ».

Documents permettant d'approfondir le sujet

Femmes

- *La moitié du ciel* : [enquête sur des femmes extraordinaires qui combattent l'oppression] / Nicholas D. Kristof & Sheryl WuDunn, Paris : Les Arènes, 2010, 352 p.
- *Le mouvement mondial des femmes, Peggy Antrobus, Lausanne* : Ed. d'En bas ... [etc.], 2007, 303 p.

Développement durable

- *Agir pour l'avenir – Education en vue du développement durable*. Supplément Educateur, brochure, FED, FEE, 2009
- *L'éducation en vue du développement durable – Une affaire de lunettes*. Supplément Educateur, brochure, FED, FEE, 2006
- *Le développement durable – Monde d'aujourd'hui*. Livre de Sylvain Allemand, Autrement, 2006 (dès 14 ans)
- *Le développement durable*. Document pédagogique et posters d' Agnès Ceccaldi, Nathan, 2005 (11–13 ans)
- *Atlas des développements durables – Un monde inégalitaire, des expériences novatrices, des outils pour l'avenir*. Livre d'Yvette Veyret et Paul Arnould, Autrement, 2008 (dès 14 ans)
- *Atlas mondial du développement durable*. Document pédagogique d' Anne-Marie Sacquet, Autrement, 2002 (dès 11 ans)
- *La planète en jeu*. Bruno Constantin, Benoît Théau, Sylvie Aucouturier. Jeu, de société, DB, Orcades, Oxfam, 1991

Droits humains

- *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Amnesty International (2006)
- *Amnesty macht Schule*. Die Allgemeine Erklärung der Menschenrechte im fächerübergreifenden Unterricht. S. Reitz, u.a. Amnesty International (2008)
- *Repères*. Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes. Conseil de l'Europe (2005) Disponible sur www.eycb.coe.int/compass/fr/contents.html
- *Essentiels – Les droits de l'homme*. Emmanuelle Duverger, Livre, 63 p., Milan 2003.
- *Droits devant*. 14 expériences pratiques et originales Document pédagogique, 64 p., BLMV, 1999 FED, CT Berne 30 cm
- *Repères*. Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes. Conseil de l'Europe (2005). Disponible sur www.eycb.coe.int/compass/fr/contents.html
- *La Convention européenne des droits de l'homme*. Document pédagogique, Conseil de l'Europe, 2000

Participation/Citoyenneté

- *Education à la citoyenneté* – Tome 3, La coopération et la participation. Document pédagogique, Claudine Leleux, De Boeck, 2008
- *La jeunesse débat* – Cahier de l'enseignant. Document pédagogique, Christian Graf-Zumsteg, Petrea Bürgin, Fondation Dialogue, 2006
- *Vivre ensemble – 4 – Je me manifeste*. Document pédagogique. Miryam Eser Davolio, Bülent Kaya, Charles Cornu, ... [et al. LEP, 2007]

Sites Internet

www.bafu.admin.ch Office fédéral de l'environnement, Suisse

www.greenbeltmovement.org Site d'information sur le mouvement Green Belt

www.humanrights.ch Plate-forme d'information sur les droits humains, Suisse

www.awid.org Association pour les droits de la femme et le développement (AWID)

<http://imow.org/wpp/index?language=fr> L'exposition en ligne « Les femmes, le pouvoir et la politique », avec portrait de Wangari Maathai.

www.un.org/womenwatch Women Watch, United Nations Inter-Agency Network on Women and Gender Equality [anglais]

www.takingrootfilm.com Informations générales et matériel complémentaire sur le film et Wangari Maathai, en anglais

Adresses/Commandes

Service « Films pour un seul monde »
Monbijoustrasse 31, case postale 6074, 3001 Berne
Tél. 031 398 20 88 / Fax 031 398 20 87
www.filmeeinewelt.ch / mail@filmeeinewelt.ch

Fondation Education et Développement
Avenue de Cour 1, 1007 Lausanne
Tél. 021 612 00 81 / Fax 021 612 00 81
www.globaleducation.ch / fed@globaleducation.ch

Qui est Wangari Maathai ?



Remplis la carte d'identité de Wangari Maathai.

Prénom : _____

Nom : _____

Âge / date de naissance : _____

Formation scolaire : _____

Carrière professionnelle : _____

Fonction politique actuelle : _____

Que sais-tu d'autre de Wangari Maathai ?

De son engagement, de sa vie et de ses rêves :

Autres éléments :

Le mouvement Green Belt

Réponds aux questions suivantes. Discutes-en avec d'autres élèves de ton groupe.

1. Que signifie le nom « Mouvement Green Belt » ? Pourquoi ce mouvement se nomme-t-il ainsi ?

2. Quel était, à l'origine, le but de ce mouvement ?

3. Comment ce mouvement a-t-il débuté ? Qu'ont fait les femmes au début ? Comment ont-elles procédé ? Que font-elles aujourd'hui ?

4. Quelles sont les réussites dont le mouvement Green Belt peut être fier aujourd'hui ?

5. Que signifie le mouvement Green Belt pour nous ? Dans quelle mesure ce mouvement nous concerne-t-il ?

Notre mouvement, partie 1

Prends note d'un problème qui te préoccupe (et préoccupe peut-être aussi d'autres personnes) et auquel tu souhaiterais beaucoup apporter une solution.

Qu'est-ce qui me dérange ?

Pourquoi cette affaire me dérange-t-elle autant ?

Quelle est l'origine de ce problème ?

Notre mouvement, partie 2

Cherchez ensemble une façon d'apporter une solution et la possibilité de vous mobiliser en tant que mouvement.

Quel est notre but ?

Comment pourrait-on apporter une solution à ce problème ?

Qui pourrait nous aider à résoudre ce problème ?

Comment cette personne peut-elle être associée à la résolution du problème ?

Quelle est la prochaine action que nous entreprendrons ? Quand ?

Mon mouvement

Quel est le changement dont je rêve dans le sens de davantage de justice ?
Que ferais-je pour créer un mouvement si je disposais de tous les moyens possibles ?
De quoi souhaiterais-je convaincre d'autres personnes ?

Note le rêve que tu as concernant ton mouvement, comme l'a fait Wangari Maathai.

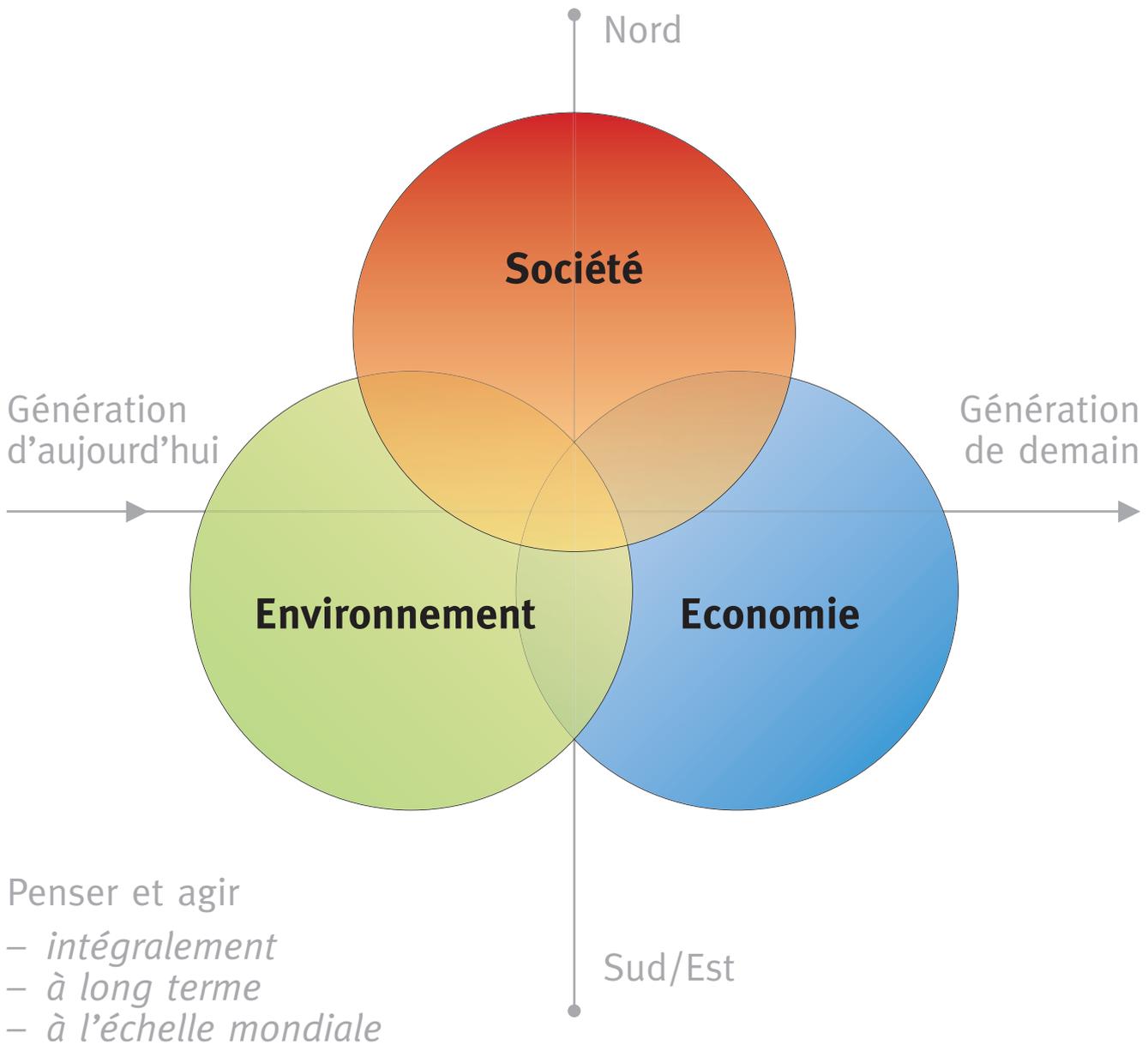
*Fixe-toi quelque chose de concret à faire pour te rapprocher un peu de ton rêve.
Note ici le but que tu t'es fixé.*

Ce que je me propose de faire :

Jusqu'à quand est-ce que je m'acquitte de cette tâche ?

A qui est-ce que je demande de l'aide ?

Développement durable



« Colonialisme »

« J'ai effectué aujourd'hui une obligation très fâcheuse. Je me suis rendu de nuit au village dans lequel le colon blanc avait été cruellement tué avant-hier. J'ai donné l'ordre de tuer sans pitié tous les êtres vivants, à l'exception des enfants. Chaque âme a été tuée d'un coup de feu ou d'un coup de poignard. Nous avons brûlé toutes les huttes et détruit les bananeraies. »

Colonel Richard Meinertzhagen, King's African Rifles, 8 septembre 1902

« Le peuple »

« C'est le peuple qui doit sauver l'environnement. C'est le peuple qui doit faire changer ses dirigeants. Nous devons défendre ce en quoi nous croyons. Et nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser intimider. »

Wangari Maathai dans le film : Prix Nobel de la paix et militante (2008)

« Un rituel pour faire venir la pluie »

« Autrefois, nous priions pour que la pluie vienne. Nous déposions une offrande au pied du figuier. Nous tuions une bête et faisons cuire sur place une partie de la viande avec quelques feuilles de l'arbre. Ensuite, nous déversons le liquide obtenu par la cuisson sur le sol, tout autour de l'arbre béni. Nous faisons cercle autour de l'arbre et priions le dieu du Kirinyaga. Alors que nous empruntons le chemin pour rentrer chez nous, la pluie arrivait. »

Extrait d'une interview du paysan kenyan Peter Muthia Kiai